



SAMSON AMANDINE EDUCATION CANINE

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE 2024

Actions avec un financement personnel Contrat entre les soussignés :

Entre les soussignés :

1) Sas Samson Amandine (société), 7 kermouel 56240 Plouay , siren : 881485064 enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 53 56 10037 56 auprès de la Direction Régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets)

2) le stagiaire , nom, prénom adresse :

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la sixième partie du code du travail portant organisation de la formation professionnelle.

Article 1^{er} : Objet du contrat

L'organisme SAS Samson Amandine organisera l'action de formation suivante :

-Intitulé de l'action : **Formation Educateur canin**

- Objectifs : **Apprendre à faire un bilan éducatif canin, à gérer les postures de sécurité, à gérer une longe, à animer des cours individuels et collectifs , a apprendre aux chiens les bases éducatives.**
- Contenu de l'action de formation : **(document attestant de la mise en œuvre d'un parcours pédagogique. Joint en annexe 1 sous le nom « plaquette »)**
- Moyens prévus : local mis à disposition avec mobilier et tableau, l'éducatrice amandine samson sera disponible et animera la formation, présence des clients, module théorique écrit envoyé par mail .
- Durée de l'action de formation: 4 semaines à distance pour le module 1 + 3 semaines de pratique sur le terrain pour le module 2 (245h au total)
- Lieu (**adresse complète**) : .7 kermouel 56240 Plouay

- Dates (merci d'indiquer quelle session vous avez choisies:)

(Du 19 Mars AU 6 Avril 2024 , DU 11 AU 30 JUIN 2024, DU 16 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE 2024)

Article 2 : Effectif formé

- **Public visé au sens de l'article L 6313-3 du code du travail**
- Le public visé est toute personne adulte qui souhaite se reconvertir dans le milieu professionnel canin. Les débutants sont acceptés. Il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances pour réaliser cette formation. cependant, il est préférable d'avoir le permis de conduire .
- L'organisme SAS Samson amandine accueillera la personne suivante
 - Samson amandine

Article 3 : Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation, le stagiaire s'acquittera des coûts suivants :

La formation : 2800 euros TTC financement propre . *Frais de dossier possible si financement autre .*

La formation est payable en maximum 4 fois sans frais.

Acompte pour réserver la place : 200 euros TTC

Article 4 : Modalités de déroulement (présentiel, à distance, mixte, en situation de travail) et de suivi

La formation se déroule en 2 modules

Le module 1 : partie théorique à distance avec 11 devoirs à faire .

Le module 2 : partie pratique sur le terrain de 3 semaines, du Mardi au samedi inclus , horaires variables en fonction de l'agenda clientèle .

Il y a en moyenne 2 cours le matin et 2 cours l'après midi . Soit en moyenne 4 cours avec la clientèle par jour. Sauf les jours réservés à un apprentissage spécifique avec les stagiaires .

Article 5 : Modalités de sanction

Attestation de fin de formation remis à la fin du module 2 .

Article 6 : Modalités de règlement

Pour réserver la place pour une session, le stagiaire devra verser un acompte de 200 euros TTC. En cas d'annulation , il faudra envoyer un courrier avec AR sous 10 jours .

L'acompte est non remboursable .

Les 2600 euros TTC restant devront être réglé avant le premier jour du module 2 .

Au versement de 650 euros, le module 1 sera envoyé par mail .

Titulaire du compte

AMANDINE SAMSON

IBAN

FR76 3000 4024 0600 0100 5520 187

BIC

BNPAFRPPXXX

RIB

Code banque30004Code agence02406N° de compte00010055201Clé

RIB87

Agence de domiciliation

BNPPARB PLOEMEUR (02406)

Article 7 : Dédit ou abandon

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 3 jours francs avant le début de l'action mentionnée à l'article 1, ou d'abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme proposera une autre session au stagiaire.

Article 8 : Différents éventuels

Si une contestation ou un différent ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Lorient sera seul compétent pour régler le litige.

Article 9: Clause concernant la concurrence

Le stagiaire s'engage à ne pas s'implanter dans un rayon de 15 kilomètre autour du 7 kermouel 56240 Plouay.

De ne pas pratiquer des séances dans le domaine de Manehoarn à Plouay, Iann Bourgeol à Inguiniel et pont Calleck à Berné .

Article 10 : Documents

Le stagiaire s'engage à lire ce contrat, à lire la plaquette explicative et à lire et retourner signé le questionnaire disponible sur le site www.amandine-samson.fr sous le nom de « questionnaire à remplir avant la formation » .

Fait en double exemplaire, à.....le,

Pour le stagiaire

(Nom et qualité du signataire)

Pour l'organisme

Samson Amandine